

RAPPORT

DE LA REUNION D'EXPERTS REPRESENTANT LES ETATS PARTICIPANTS A LA CONFERENCE SUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE, PREVUE DANS L'ACTE FINAL DE LA CSCE ET DANS LE DOCUMENT DE CLOTURE DE LA REUNION DE MADRID, AUX FINS DE PROCEDER, SUR LA BASE DE L'ACTE FINAL, A L'EXAMEN D'UNE METHODE GENERALEMENT ACCEPTABLE DE REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS VISANT A COMPLETER LES METHODES EXISTANTES.

Conformément au mandat contenu dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à la recommandation contenue dans le rapport de la Réunion d'experts de Montreux ainsi qu'aux dispositions pertinentes du Document de clôture de la Réunion de Madrid 1980, une Réunion d'experts représentant les Etats participants s'est tenue à Athènes du 21 mars au 30 avril 1984, afin de poursuivre, sur la base de l'Acte final, l'examen d'une méthode généralement acceptable de règlement pacifique des différends visant à compléter les méthodes existantes. Les participants ont pris en considération l'approche commune exposée dans le rapport de la Réunion d'experts de Montreux.

Lors de la séance d'ouverture, les participants ont entendu une allocution prononcée, au nom du Gouvernement de la Grèce, par M. Yiannis Cypsis, Secrétaire d'Etat du Ministère des affaires étrangères.

Les participants ont adopté un ordre du jour et procédé à un échange de vues général, après lequel un certain nombre de propositions ont été présentées et discutées. Une discussion approfondie a eu lieu. Des progrès ont été réalisés dans l'examen d'une méthode généralement acceptable de règlement pacifique des différends visant à compléter les méthodes existantes. L'accent a été mis en particulier sur la manière et les moyens d'inclure dans une telle méthode un élément de recours à une tierce partie. Des vues divergentes ont été exprimées et aucun consensus n'a été atteint sur une méthode. Il a été reconnu que les discussions devraient se poursuivre dans un cadre approprié au sein du processus de la CSCE.

Les participants ont exprimé au Gouvernement de la Grèce leur profonde gratitude pour l'excellente organisation de la Réunion et la chaleureuse hospitalité qui leur a été réservée pendant leur séjour à Athènes.

Athènes, le 30 avril 1984